

47^{ème} Assemblée Générale de l'Association du Château d'Aigle

Samedi 19 juin 2021 à 9h00 Salle des Communes – Château d'Aigle

1. Salutations – Signature de la liste des présences

La liste des présences est signée à l'entrée. Madame la Vice-Présidente Caroline Emery ouvre l'assemblée à 9h04 et salue et remercie les 17 membres présents. Elle excuse la Municipale Madame Rime qui n'a pas pu venir. Elle précise que le président de l'association, Monsieur Frédéric Pernet, victime d'un grave accident en décembre dernier, n'a malheureusement pas pu se rendre à l'assemblée ; il est donc aussi excusé. En tout 21 membres sont excusés.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire pour l'année 2020 du 19 juin 2021

Le procès-verbal de l'AG 2020 est accepté et adopté à l'unanimité des membres présents. Le secrétaire pour l'AG 2021, Monsieur Lionel Bileci est remercié ainsi que Madame Aaricia Schwenter qui a rédigé le PV pour l'année 2020.

3. Rapport de la vice-présidente – Mme Caroline Emery

La vice-présidente rapporte que l'exercice 2020 était complexe au vu de la crise Coronavirus. La situation financière est correcte grâce aux aides de la Commune Aigle qui restent très importante dans le fonctionnement de l'ACA. Elle remercie le personnel du Château ainsi que tous les membres présents et le comité pour leur investissement dans l'ACA. Les diverses fermetures dues à la crise Covid ont rendu l'année « spéciale ».

La parole est prise par Monsieur Nicolas Isoz, Directeur-Conservateur du Château. A cause de la pandémie de Coronavirus, le Château a alterné entre des périodes de fermeture et des périodes d'ouverture au public. Les visiteurs internationaux ont laissé la place à des Suisses et plus particulièrement à des alémaniques de cantons qu'on avait peu l'habitude de voir dans nos régions comme Obwald, Uri ou Thurgovie Grâce à cet élan de visiteurs Suisse Allemand, la fréquentation du Château a été correcte.

Coronavirus et restrictions sanitaires obligent, les manifestations grand public se sont transformées en ateliers d'animations pour enfants certain jours pendant les vacances scolaires avec un bon succès puisqu'il a fallu en dédoubler certains.

Si BD au Château a été annulé, nous avons pu présenter à nos visiteurs *Faite du rock avec Lucien*, une très belle exposition consacrée au héros du dessinateur Frank Margerin. L'exposition d'étiquettes consacrée à Ugo Pratt aussi augmenté l'attractivité de la visite du château. Finalement, il dit un grand merci à la Commune d'Aigle qui durant cette année complexe a été d'une précieuse aide et qui est une garantie pour le bon fonctionnement du Château. Avec un grand regret, il signale que Madame Aurélie Bertholet a quitté son poste de responsable réception-accueil-animations-événements pour aller travailler à l'Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC). Monsieur Isoz la remercie pour son travail. C'est Madame Noa Progin qui la remplace.

La parole est prise par Monsieur Patrick Burgin, directeur de l'ATALC. Selon lui, le Covid a été une chance de se réorganiser. A l'ATALC cela a permis de revoir l'organisation interne. Beaucoup d'énergie a été mise dans la communication, le marketing, digital. Il est ravi de promouvoir le château et la région.

Le marché des forfaits touristiques est notamment dans leur viseur pour attirer les foules dans la région. Il faut continuellement adapter l'offre et son association est prête à répondre à cette mission. Un site internet commun à toutes les stations vaudoises est en passe d'être créé pour optimiser la gestion des séjours touristiques. Il sera mis en place début septembre 2021.

4. Rapport d'activité du Trésorier sur les comptes et résultats

Monsieur Etienne Ansermoz, trésorier, prend la parole et présente les comptes 2020 qui se soldent par un bénéfice de CHF 15'135 et un chiffre d'affaires qui s'élève à CHF 165'925.

Les actifs circulants au bilan 2020 se chiffrent à CHF 100'963, les actifs immobilisés à CHF 1'200. Les dettes à court terme se montent à CHF 39'933 et celles à long terme à CHF 21'000. Le capital 2020 est de CHF 41'230.

A cause du Corona et le fait que le Château a été fermé pendant plusieurs mois, il y a eu des variations plus ou moins importantes par rapport au budget prévu

Les loyers de l'escape room ont été moindre vu que cette dernière paie un loyer proportionnel aux nombres de clients. Avec la fermeture la fréquentation a drastiquement baissé par rapport à 2019. La masse salariale a baissé grâce aux RHT de la Confédération. Pour ce qui est des charges d'électricité et de gaz, elles sont dans le budget. Pour le marketing une baisse par rapports aux budgets prévus a aussi a été constatée.

Il termine en remerciant la Commune d'Aigle pour son soutien de CHF 100'000 par année et il est ravi que les CHF 58'319 d'Aide en cas de rigueur de la Confédération aient été distribué. Ils ont fortement contribué à assainir les comptes.

5. Rapport de l'organe de contrôle des comptes annuels

La parole est donnée à Monsieur Pierre-Alain Karlen, vérificateur des comptes. M. Karlen excuse Monsieur Hugues Baud, également vérificateur des comptes, qui n'a pas pu se libérer pour raison professionnelle. Il déclare que la vérification des comptes a été faite en en présentiel. Les comptes répondent aux standards comptables et les justificatifs ont été présentés aux vérificateurs. Les vérificateurs proposent donc de les approuver. Un remerciement spécial est présenté au trésorier qui continue sa mission malgré le fait qu'il veut se retirer depuis quelques années déjà. Il est toujours présent et tout le monde est ravi.

6. Approbation de la gestion et des comptes annuels 2019 et décharge au comité

La gestion et les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité des membres présents. Les contrôleurs sont remerciés.

7. Décision concernant la fusion avec l'association du Musée Vaudois de la vigne et du vin et de l'étiquette

Madame Caroline Emery résume le projet de fusion qui aura pris du retard notamment à cause de la crise Coronavirus. Elle distribue à l'assemblée le contrat de fusion qui est le document nécessaire à la suppression des deux entités existantes en cours pour en créer une nouvelle.

La version définitive est celle datée du 19 juin 2020 car le contrat de fusion distribué par poste aux membres avec la convocation à l'assemblée est légèrement différent. Un des principaux changements est le retrait de la Confrérie des vigneronns comme membre de droit du comité de la nouvelle association. Afin d'être valide le contrat de fusion doit être approuvé par les deux

associations existantes lors de leurs assemblée respectives. L'acceptation du contrat de fusion est validée par l'assemblée à l'unanimité à main levée.

Monsieur Kurt Egli remercie chaleureusement Madame Caroline Emery pour la gestion du contrat de fusion, il affirme que tout s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et coopérative entre les deux associations. La fusion a été géré avec brio par le comité choisi pour mener à bien cette mission.

8. Propositions individuelles

Personne ne désirant prendre la parole. Caroline Emery lève l'assemblée à 9h36

Aigle, le 19 juin 2021
Lionel Bileci, secrétaire